

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **02/04/2024**, sous la référence **22143**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune d'AVIGNON, une mise a disposition, d'un **terrain cadastré CY n°202**, le tout figurant sur le plan de situation figurant ci-après

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L.2122-1-3-4° du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu du fait des caractéristiques géographiques des installations (terrain contigu appartenant à la gérante) objet de la présente convention.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **22143** :

- @cnr.tm.fr,
- OU *Direction Territoriale Rhône Méditerranée - Département domanial – 25 bis chemin des rocailles, 30401 Villeneuve les Avignon.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du TRIBUNAL.

Le présent avis a été mis en ligne le **03/04/2024**.

